



---

**EUROPE 1**

**LOUIS SCHWEITZER – Le 27/11/2005 – 09 :06**

**JACKY GALLOIS**

Louis SCHWEITZER bonjour.

**LOUIS SCHWEITZER**

Bonjour.

**JACKY GALLOIS**

Président de la HALDE, la HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE. Vous avez choisi un exemple positif ce matin, en tout cas une bonne pratique de recrutement.

**LOUIS SCHWEITZER**

Oui, j'ai évoqué avec vous souvent de nombreux cas de discrimination dans l'emploi. Cette semaine, à l'occasion de sa rencontre avec les partenaires sociaux, le président de la République a rappelé que la discrimination est un véritable fléau. Des négociations vont s'ouvrir avant Noël entre syndicats et patronat, pour voir concrètement comment lutter plus efficacement contre les discriminations. Aujourd'hui, je vais vous parler d'un exemple d'action engagée dès à présent par une grande entreprise.

**JACKY GALLOIS**

Est-ce que ces initiatives sont consécutives à la crise des banlieues ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Non, beaucoup d'initiatives sont le résultat de décisions prises bien avant les violences de ces dernières semaines. Il est vrai qu'on en parle plus aujourd'hui. L'un des seuls avantages de ces déplorables violences, c'est d'avoir attiré les projecteurs sur des problèmes non résolus, par exemple les discriminations dont sont victimes les jeunes dans la recherche d'un premier emploi. L'accord dont je parle a été signé en septembre 2004, il y a un peu plus d'un an. Il concerne le recrutement, l'évolution de carrière et la sensibilisation du personnel. Le recrutement tout d'abord : il s'agit de garantir la non-discrimination à l'embauche, en utilisant des méthodes vérifiées de recrutement par un personnel spécialement formé. Elles peuvent être appliquées dans d'autres entreprises.

**JACKY GALLOIS**

Question simple, comment ?

---

**LOUIS SCHWEITZER**

D'abord, le descriptif du poste s'en tient à des critères objectifs. On recherche une compétence donnée, un savoir-faire qu'on peut mesurer, évaluer. Les considérations liées à l'âge, au sexe, au patronyme, à l'origine sont proscrites, ce sont des discriminations. La grille d'entretien est la même pour tous les candidats, le recruteur doit la signer. Toute candidature doit être examinée et faire l'objet d'une réponse motivée, et la direction générale de l'entreprise contrôle que ces principes sont bien appliqués. Ensuite, il faut s'assurer qu'il n'y aura pas de discrimination dans le déroulement de carrière. Comme il doit y avoir égalité des chances au recrutement, il doit y avoir égalité d'accès à la formation permanente. L'accord précise que la hiérarchie et les responsables des ressources humaines se mobilisent pour la prévention de la discrimination, ils sont formés pour combattre préjugés et racisme. Les pratiques et les propos discriminants, quels qu'en soient les auteurs, donnent lieu à sanction. L'égalité de traitement est intégrée dans le règlement intérieur des entreprises du groupe. L'application de l'accord est régulièrement suivie avec les partenaires sociaux.

**JACKY GALLOIS**

Est-ce que vous pensez qu'un tel accord pourrait être mis en place dans toutes les entreprises ?

**LOUIS SCHWEITZER**

C'est en tout cas une bonne piste. Je souhaite que la HALDE propose aux entreprises des méthodes concrètes, pour lutter contre les discriminations dans l'emploi. Nous devons tout faire pour prendre en compte le mérite et les compétences de chacun, c'est possible et c'est nécessaire. C'est nécessaire si l'on veut que notre pays relève le défi de la non-discrimination et de l'égalité réelle des chances, c'est nécessaire parce que nos entreprises ont besoin, et auront de plus en plus besoin, d'une main d'œuvre diversifiée et ouverte au monde. On peut s'inspirer de ce qui a été fait dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité ou du contrôle qualité, on s'engage sur les procédures et on vérifie leur application. Il y a des contrôles qualité à tous les niveaux dans l'entreprise. Il doit y avoir un contrôle qualité sur le recrutement, il s'agit de l'avenir d'êtres humains.

**JACKY GALLOIS**

Merci Louis SCHWEITZER. Je rappelle l'adresse de la HALDE, la HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'EGALITE, 11 rue Saint-Georges, Paris 9<sup>ème</sup>. FIN{